



RAN DO PROVENCE

696^E Route du Thor
84800 l'Isle sur la Sorgue
04 90 21 16 03 06 67 60 69 79
Rando.provence084@gmail.com



Le 22 Octobre 2020

Procès-verbal de la réunion CA du 16 Octobre 2020

Présents : DUBOSCQ Christian, FANARD Michel, FAYE Jean-Claude, JACQUELIN Gérard, GULLY Dominique, LEFEBVRE Daniel, MICHEL Francis, MORGAN Hilary, RUBIO Michel, RUBIO Régine

Absents excusés : BARTH Françoise, BARTH Xavier, GRANGEON Denise, PIRROT Alain

Approbation du procès-verbal de la réunion CA du 13 Mars 2020.

Rappel des consignes contre le COVID :

Pour le covoiturage : 4 personnes avec un masque par voiture.

En rando : distanciation entre les randonneurs.

Nous attendons d'éventuelles nouvelles instructions.

Attestation d'honorabilité :

Afin de prévenir les violences sexuelles dans le milieu associatif, particulièrement vis-à-vis des enfants, il a été demandé à chaque membre du CA et animateur de signer un document autorisant toute vérification sur l'honorabilité de l'éducateur.

Ceux qui n'ont pas rendu ce document doivent le faire rapidement

Candidature de Dominique GULLY :

Dominique présentera sa candidature au Comité d'Administration lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Assemblée Générale Ordinaire :

Elle est fixée au vendredi 4 Décembre 2020 dans la salle des fêtes à 18h

En raison des problèmes sanitaires, il n'y aura pas de pot de l'amitié

Renouvellement du mandat de Hilary MORGAN :

Lors de l'AG, Hilary présentera sa demande de renouvellement de mandat au Conseil d'Administration

Etude du cas de Fabien COURBET :

M.COURBET a présenté sa demande d'admission à Rando Provence. Par suite d'un comportement inapproprié dans un groupe, il a été procédé à un vote pour son admission : Une majorité de voix s'est prononcée contre son admission. Daniel s'est chargé de l'aviser par courrie.r

Proposition de Pascal RICOUART :

M. Ricouart se propose au poste d'animateur. Cette proposition est acceptée. Michel F se chargera de sa formation.

Rappel de la conduite à tenir si une personne veut quitter le groupe en cours de randonnée :

- S'il s'agit d'un arrêt momentané : prévenir le serre-file et laisser son sac sur le bord du chemin.
- Si elle souhaite abandonner la marche : l'animateur doit clairement énoncer devant témoins que cette personne randonne sous sa propre responsabilité
- Si la personne est malade ou blessée : laisser un autre animateur avec elle le temps d'aller chercher une voiture ou des secours. Si ce n'est pas possible, le groupe entier doit faire demi-tour.

Date de la prochaine réunion CA :

-vendredi 6 Novembre à 9 h, maison des associations. On y organisera la prochaine AG.

Attribution de la subvention :

La municipalité a accordé une subvention de 550€ au club Rando Provence.

Randos festives :

Pour des raisons sanitaires liées au COVID 19, toutes ces manifestations sont supprimées.

Rando douce :

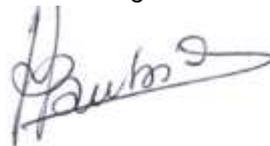
Régine propose d'animer des randos douces le vendredi après-midi. Cela sera proposé lors de la prochaine AG

Formations :

En attente, par suite de la situation sanitaire.

Tour de table :

La secrétaire : Régine RUBIO



La Présidence Collégiale :

Michel FANARD

Daniel LEFEBVRE

Hilary MORGAN

